ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Listes electorales

Question écrite n° 57250

Texte de la question

M Bernard Lefranc attire l'attention de M le ministre de l'interieur et de la securite publique sur les difficultes rencontrees par les communes dans la tenue et la mise a jour reguliere de leur liste electorale. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment en la matiere et de lui faire connaitre les mesures qui pourraient etre envisagees par son ministere pour faciliter cette mise a jour reguliere.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'a pas ete porte a la connaissance du ministre de l'interieur et de la securite publique que des difficultes particulieres se soient revelees dans la mise a jour des listes electorales. Une operation de grande ampleur, comme la refonte des listes electorales en Corse, s'est deroulee, somme toute, dans de bonnes conditions. A plus forte raison, la mise a jour reguliere des listes qui porte sur un nombre reduit d'electeurs, ne devrait pas entrainer de difficultes pour les communes.

Données clés

Auteur : M. Lefranc Bernard
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57250
Rubrique : Elections et referendums
Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique
Ministère attributaire : intérieur et sécurité publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2018